



AVIS PUBLIC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
AUX RÉSIDENTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU**

AVIS est donné, afin de vous informer qu'une séance extraordinaire aura lieu le **16 décembre 2024 à 19 h 30** à la salle du conseil située au 275, rue Nelson.

**Ordre du jour
Séance ordinaire du 16 décembre 2024 à 19 h 30
Salle du conseil - 275, rue Nelson**

-
1. *Ouverture de la séance*
 2. *Administration générale*
 - 2.1 *Adoption de l'ordre du jour*
 - 2.2 *Scrutin pour combler le poste de maire selon l'article 336 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*
 - 2.3 *Assermentation du nouveau maire*
 - 2.4 *Adoption du règlement 2024-R-330 modifiant le règlement 2024-R-311 concernant la tarification des biens, services et activités de la Municipalité afin de remplacer l'annexe A relatif aux tarifs exigés*
 - 2.5 *Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2025-R-332 sur l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2025*
 - 2.6 *Dépôt de deux états comparatifs de revenus et de dépenses prévus à l'article 176.4 C.M.*
 3. *Sécurité publique*
 - 3.1 *Adjudication – Contrat d'achat de radios portatives pour le Service de sécurité incendie*
 4. *Transport/Travaux publics*

S.O.
 5. *Hygiène du milieu*

S.O.
 6. *Santé et bien-être*

S.O.
 7. *Aménagement, urbanisme et développement*

S.O.
 8. *Loisirs et culture*



S.O.

9. *Affaires diverses*

S.O.

10. *Période de questions*

11. *Levée de la séance*

Donné à Saint-Denis-sur-Richelieu, ce 12 décembre 2024.

Yves Tanguay, M.S.I., M.A.P.
Directeur général et greffier-trésorier



CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AUX RÉSIDENTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU

Je, Yves Tanguay, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, résidant à Saint-Hyacinthe, certifie par la présente que j'ai affiché l'avis public concernant l'objet précité sur le babillard de l'hôtel de ville, situé au 129, avenue Yamaska ainsi que sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu le 12 décembre 2024, entre 13 h 30 et 16 h 30, le tout, conformément à l'article 3 du Règlement 2019-R-260.

12 décembre 2024

Yves Tanguay, M.S.I., M.A.P.
Directeur général et greffier-trésorier